

Rapport des vérificateurs des comptes de l'association Bien Vivre à Puplinge

Exercice 2019

Mandatés par l'assemblée générale du 9 mai 2019, les soussignés
Madame Janine Schaerlig et Monsieur Maurice Maret ont procédé à la vérification
des comptes de l'exercice 2019 de l'association Bien Vivre à Puplinge.

Le solde du compte en banque auprès de la Banque Raiffeisen d'Arve et Lac se montait au
31.12.2019 à CHF 6'438.71. Une charge de chf 47.50 est comptabilisée comme Passif
transitoire vu qu'elle n'a été débitée du compte Raiffeisen qu'au 15 janvier 2020.

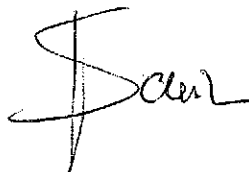
Deux écritures omises par le trésorier ont conduit à deux versements erronés en fin d'année
d'un montant total de CHF 417.60. Ces deux montants ont d'ores et déjà été extournés sur
l'exercice 2020 avant la révision des comptes. C'est donc un actif transitoire de CHF 417.60
qui est à considérer. Le solde du compte auprès de la Raiffeisen après ces transitoires est de
CHF 6808.81.

Les pointages effectués démontrent la parfaite tenue des écritures. Nous demandons à
l'Assemblée générale de donner décharge au trésorier et au comité pour l'exercice 2019.

Les vérificateurs :

Janine Schaerlig

Maurice Maret



Puplinge, le 31 août 2020